

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JUILLET 2021**  
**(salle des fêtes)**

**Présents :** ALBERT Adeline, BORDIER Renaud, BROTTIER Arnaud, CLÉMENT Guillaume, DOLIN Anne, FERGEAU Paquita, FICHET Stéphane, FRANCOIS Jean-Pierre, GALLARD David, NEVEU Linda, PAPIN Catherine, PINON Hubert

**Absents :** BERTIN Monique (excusée), PAITRAULT Magalie donne pouvoir à A. ALBERT

**Secrétaire de séance :** ALBERT Adeline

**ORDRE DU JOUR :**

1. Délibération révision tarifs cantine
2. Délibération groupement de commandes pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques avec la CCPG
3. Délibération de désaffectation et de fin de mise à disposition de la déchetterie
4. Délibération approuvant le projet, le plan de financement et autorisant à solliciter la subvention LEADER pour le projet Cœur de bourg
5. Délibération mise en place redevance du domaine public
6. Délibération désherbage à la bibliothèque
7. Délibération acquisition terrain Lavausseau
8. Compte rendu des différentes commissions
9. Questions diverses

**1. Délibération révision tarifs cantine**

Un bilan financier et du nombre de repas de l'année scolaire écoulée est présenté. Le déficit de la cantine est de 40 408.66€ (contre 41 897.82€ l'an passé). Le nombre total de repas servis a été de 10 356 (contre 6 113 l'an passé lié au covid, fermeture de l'école)

Le conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs, soit 2.70€ par ticket repas enfant et 5.60€ par ticket repas adulte.

**2. Délibération groupement de commandes pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques avec la CCPG**

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'adhésion à l'achat groupé de matériels de bureautique, informatiques et réseau avec la CCPG, et ainsi d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

**3. Délibération de désaffectation et de fin de mise à disposition de la déchetterie**

Il a été constaté que l'ancienne déchetterie de La Ferrière-en-Parthenay, cadastrée section B, numéros 234, 480 et pour partie section B, numéros 478 et 245, mise à disposition de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, pour l'exercice de sa compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », n'est plus utilisée pour l'exercice de ladite compétence.

Le conseil municipal a donc décidé d'autoriser le Maire à signer le procès-verbal de fin de mise à disposition de la déchetterie de La Ferrière-en-Parthenay, ainsi que tout document relatif à ce dossier.

**4. Délibération approuvant le projet, le plan de financement et autorisant à solliciter la subvention LEADER pour le projet Cœur de bourg**

Suite au projet Cœur de bourg, des études et diagnostics sont nécessaires avant la réalisation dudit projet. Le conseil municipal approuve le projet, le plan de financement et autorise la sollicitation de la subvention LEADER de 80% du tarif de l'étude (soit  $15930 \times 80\% = 12744\text{€}$ )

Planning :

Un levé topographique aura lieu le 22 juillet, suivra une étude du réseau pluvial début septembre.

Une 1ère réunion avec la société « SCAL » qui réalise l'étude, puis une visite pour mesurer le « gîte communal » aura lieu le 22 septembre.

**5. Délibération mise en place redevance du domaine public**

Suite au litige avec une entreprise de taxis, et après étude des textes fournis de l'avocat et de l'Association des Maires, le conseil municipal a décidé de mettre en place une redevance de 150€ par emplacement et par an.

## **6. Délibération désherbage à la bibliothèque**

Régulièrement, il est fait un inventaire des ouvrages au sein de la bibliothèque. Madame BERTIN Monique, responsable de la bibliothèque municipale est chargée de procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections et de signer les procès-verbaux. (Elimination des documents en mauvais état ou nombres d'exemplaires trop importants)

## **7. Délibération acquisition terrain Lavausseau**

Le conseil municipal a décidé d'acquérir une parcelle (D428) appartenant à Madame Josette Dribault, jouxtant le lavoir de Lavausseau de 2025m<sup>2</sup> pour la somme de 500€.

## **8. Compte rendu des différentes commissions**

### **SUIVI DE PROJETS :**

#### Réserves incendie

La société Labaronne est intervenue pour ressouder les suintements sur 2 réserves et renforcer par prévention les 2 autres réserves de la même manière. La facture globale de l'entreprise MRy pour les 4 réserves incendie s'élève à 62 407.63€HT.

Le versement du solde de la subvention DETR va être sollicité.

#### WC publics

La Sous-commission de sécurité incendie a donné un avis favorable. La modification de façade a été accordée. Une réponse de subventionnement est attendue pour septembre

#### Cœur de bourg

Le droit de préemption est activé sur le reste du parking Laigné (côté RN149), les hangars et les bureaux pour un lot qui intègre les parcelles 128, 241, 243, 235, 231 (10 307m<sup>2</sup>)

## **AGENTS**

Renouvellement des EPI (Equipements de protection individuelle)

Les Tee-shirts et polos gris floqués logo de la commune vont être distribués aux agents (193,50€ttc)

L'arrêt maladie de Geneviève est reconduit jusqu'au 31/07

## **BATIMENTS**

### Maison 23, rue de la Mairie (maison Gautier)

Les devis Hervé Paitreault (menuiserie), Jérôme Naslin (électricité), et Franck Grignon (plomberie + chauffage) ont été validés pour respectivement 2313.65€, 8117.96€ et 4212.03€ TTC.

### Cantine + Mairie + salle des fêtes

L'entretien de la hotte, de la climatisation et de la chaudière gaz aura lieu le 8 septembre

L'installation du matériel informatique à la Mairie + pont wifi à la salle des fêtes est prévue le jeudi 22/07

Le remplacement de la petite porte de l'église est prévu.

### Lavoir de La Cacaault

Les travaux de reconstruction ont été expertisés par TEXA le 3 juin, le rapport a été transmis à Groupama le 12 juillet

## **VOIRIE**

### Extension de réseau électrique impasse des tilleuls

La commune prendra en charge à 100% la facture de 3878.64€ (réseau sur le domaine public)

La pose du compteur restera à la charge du riverain demandeur

### Infos

Les agents ont renouvelé leur habilitation pour la pose des guirlandes de Noël

13/07 à 23h, accident sur la RN entrée de bourg, avenue de Poitiers : 1 candélabre arraché (2705,76€ttc – 10 semaines de délai) + une douzaine d'arbustes, dégâts estimés à 3000€ttc > démarche en cours auprès de l'assurance (fonds de garantie, conducteur sans assurance)

Le conseil donne son accord de principe pour la réalisation des décors extérieures de Noël dans le bourg

### Balayage des caniveaux

Le devis de 800€ht – 880€ttc JVGroup (Tessonnière) pour 12km a été accepté

### Intervention Ets COLAS

- Pour PATA les 19 et 21 juillet (routes)

- Pour réfection de routes le 20 juillet (La Verrerie, La Pilière, Lavausseau)
- Les fissures sur le cheminement piéton du monument aux morts et dans le lotissement Le clos des grands chênes ont été réparées

#### Intervention Signal TP79

- Résines rue de la mairie réalisées
- Peinture place de l'église à venir

Jean-Pierre et Arnaud ont été voir des tracteurs

## **JEUNESSE**

### Argent de poche

5 adolescents vont intervenir sur 4 semaines du 19/07 au 13/08/2021

### Olympiades

Les collégiens vont pouvoir se retrouver le 31/07 de 14h à 16h30 (avant le ciné plein air), pour échanger autour de jeux de cohésion à l'aire de jeux près du stade.

## **BIBLIOTHEQUE**

### Boîte à livres 60€

Cette action est proposée par la CCPG qui coordonne l'achat auprès « d'atelier mode d'emploi » (chantier d'insertion). Le paiement et la pose sont à la charge de la commune. La commune fera l'acquisition d'une boîte à livres.

## **CIMETIERE**

La commission se réunira le mercredi 28/07 à 18h30 à la salle des fêtes

## **ANIMATION**

L'organisation de la séance du cinéma de plein air est dans l'attente des nouvelles normes sanitaires en fonction de l'évolution de l'épidémie (Pass sanitaire...). Date à définir pour la réunion de la commission.

## **COMMISSIONS EXTERIEURES (CCPG, Syndicats...)**

L'aménagement de la RN 149 et le contournement de Parthenay est à l'étude, La Ferrière est en priorité moyenne suivant les critères d'accidentologie, des critères environnementaux ainsi que les enjeux de service, de cadre de vie des riverains et de la sécurité. Une motion sera proposée en conseil communautaire pour soutenir un aménagement autre qu'une 2x1 voie pour dévier Parthenay (à minima une 3 voies) avec un bon niveau de desserte du territoire (entrées/sorties)

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Droit individuel à la formation des élus (DIFE)

La réforme de la formation des élus locaux a été prévue par la loi « engagement et proximité » du 27 décembre 2019 et lancée par l'ordonnance du 20 janvier 2021 qui avait notamment modifié les modalités de calcul du DIF, désormais établi en euros et non plus en heures.

Les comptes DIFE des élus locaux seront crédités en euros le 23 juillet 2021. Il pourra donc être formulée une demande de prise en charge de formation, au titre des droits acquis en euros, à compter de cette date.

## **AGENDA**

23 juillet 18h : AG ACCA

13 septembre 20h30 : CM

FIN DE SEANCE : 23h57